



PARTICULARITÉS DES BOIS

	Type de bois					Pénétration (norme NF EN350-2, selon classification utilisée par le Cirad)			
	bois acide	bois anti oxydant	bois gras / ou contenant une substance particulière	bois résineux	bois tannique	forte	moyenne	faible	non-imprégnable
Châtaignier					×				×
Chêne	×				×				×
Curupixa							×		
Douglas	×			×					×
Doussié			×						×
Épicéa				×				×	
Framiré	×								×
Iroko		×							×
Jatoba									×
Mélèze				×					×
Méranti				×					×
Merbau			×						×
Moabi								×	
Movingui			×						×
Niangon			×						×
Padouk							×		
Pin maritime				×					×
Pin sylvestre								×	
Sapin							×		
Tatajuba								×	
Tauri						×			
Teck			×						×
Western red cedar	×							×	



Véritable expert et spécialiste du bois depuis 1919, MAULER excelle dans l'art de traiter contre tous les outrages du temps, de l'eau, des UV et contre les actions des agents biologiques.

Préparez, entretenez, rénovez et protégez vos bardages et menuiseries extérieures avec notre gamme de produits spécifiques.

REMARQUES GÉNÉRALES

Selon une étude FCBA-CODIFAB, l'absorption des surfaces non peintes augmente du fait du vieillissement. Pour les surfaces peintes, le vieillissement affecte différemment l'effet barrière à l'eau de la finition selon la pigmentation de celle-ci. Une amélioration de l'effet barrière après vieillissement est constatée pour les revêtements fortement pigmentés. D'une manière générale, la perméabilité à l'eau liquide est d'autant plus faible que le grammage de finition déposée est élevé. L'application d'une épaisseur donnée de finition en plusieurs couches conduit à une absorption d'eau plus faible qu'une application en une seule couche, le séchage entre couches étant bénéfique.

Il est impératif de respecter la charge de produit en fonction du rendement indiqué sur la fiche technique et des surfaces du chantier (cf plan, devis...) pour une bonne tenue du produit appliqué.

La tenue dépendra de l'essence du bois : pour une utilisation verticale en extérieur, le bois sélectionné devra impérativement être classé en classe 3 ou 4 selon norme NBN 335-2.

Avant l'application d'une finition, il est nécessaire de vérifier auprès du maître-d'œuvre que toutes les prescriptions des DTU applicables à la construction ont été respectées (DTU 31-2, DTU 36-1, DTU 36-5, DTU 41-2...). L'application de la finition doit se faire conformément au DTU 59-1.

Pour rappel, selon DTU 41-2 et 36-1 : les parties basses de la construction doivent être au minimum à 20 cm au dessus du sol ; présence d'une ventilation arrière avec ouverture basse et haute pour la circulation de l'air ; la première couche de finition doit être appliquée sur les 6 faces ; sur la face interne on peut appliquer un produit différent à la condition qu'il ne soit pas moins imperméable que le produit appliqué sur la face externe.



MAULER

CRÉATEUR DE PRODUITS INNOVANTS DEPUIS 1919

MAULER, VOTRE EXPERT EN PRODUITS POUR LE BOIS

7 rue de l'Industrie
F-68360 SOULTZ
Tél. : +33 (0)3 89 52 21 15
Fax : +33 (0)3 89 50 27 06

info@mauler.fr
www.mauler.fr

N° Siret : 392 171 351 00019



INFORMATION - Ces produits font l'objet d'un contrôle qualité rigoureux à tous les stades de leur fabrication. Pour toute demande de renseignement, adressez-vous à votre revendeur habituel, ou consultez notre site internet : www.mauler.fr. Respectez la fiche technique et la fiche de données de sécurité. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Pour toutes les applications non-contrôlées par nous, nous n'acceptons pas de responsabilité en cas de dégâts ou d'accidents. Rendement à titre indicatif et spécifié au litre par couche.
Dangereux - Respecter les précautions d'emploi.

(1) Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, merci de lire l'étiquette et les informations concernant le produit.



MAULER

CRÉATEUR DE PRODUITS INNOVANTS DEPUIS 1919

LE BOIS EXTÉRIEUR

BARDAGES ET MENUISERIES EXTÉRIEURES

IL FAIT BEAU ? OFFREZ UN BAIN DE JOUVENCE À VOS BARDAGES ET MENUISERIES EXTÉRIEURES.

PRÉPARER, NETTOYER, RÉNOVER ET PROTÉGER SES BARDAGES ET MENUISERIES EXTÉRIEURES EST PRIMORDIAL AFIN D'EN ASSURER LA QUALITÉ, L'ESTHÉTIQUE ET LA LONGÉVITÉ.



ExpressiONS contact@expressions.com - 06 62 09 23 12 - SIRET 392 171 351 00019 - 14-15 - 12/2014 - Photos non contractuelles. Sous réserve d'intrus d'impression et de composition.

QUELS PRODUITS CHOISIR ?

PROTECTION DES BOIS VERTICAUX & BARDAGES

Aspect final	Produit	Avantages	Caractéristiques produits			Compatibilité produits/nature du bois				
			Technologie	Finition	Durabilité	Bois résineux Bois feuillus	Bois autoclavés	Bois thermotraités	Bois exotiques	Red cedar
INCOLORE	BARRIÈRE ANTI-UV + PROTECTION INCOLORE SANS ODEUR	- Anti-UV renforcé - Préserve teinte du bois - NF EN927-6	Aqueux	Satin-Mat	++++	oui	oui	non	oui	oui
	HUILE FLAMANDE	- 90% Naturelle - 90% Extrait-sec - NF EN927-6	Solvant	Brillante	++++	oui	oui	non	non	non
	SATURATEUR BOIS RÉSINEUX ET TENDRES SANS ODEUR (1)	- Insecticide - Fongicide	Aqueux	Bois naturel-Mat	+	oui	oui	non	non	oui
	SATURATEUR D'IMPREGNATION	Entretien facile	Solvant	Mate	+	oui	oui	non	oui	non
	VERNIS MARINE MONTAGNE SANS ODEUR	Ecolabel	Aqueux	Brillante Satinée	+++	oui	oui	non	oui	non

Aspect final	Produit	Avantages	Caractéristiques produits			Compatibilité produits/nature du bois				
			Technologie	Finition	Durabilité	Bois résineux Bois feuillus	Bois autoclavés	Bois thermotraités	Bois exotiques	Red cedar
TRANSPARENT Incolore Teinté	SATURATEUR BOIS EXTERIEURS AUX HUILES ET RESINES NATURELLES	- > 90% matières naturelles (dans film sec) - Utilisation verticale et horizontale - NF EN927-6 - Machine à teinter	Solvant	Bois naturel	++	oui	oui	oui (teinte)	oui	non
TRANSPARENT Incolore (protégé*) Teinté	LASURE FLUIDE B35	Grandes surfaces	Solvant	Satinée	+++	oui	oui	oui (teinte)	non**	non
	LASURE GEL	- Sans coulures - Anti-UV	Solvant	Satinée	+++	oui	oui	oui (teinte)	non**	non
	LASURE MATE B10	- Polyvalente - Grandes surfaces - Anti-UV	Solvant	Mate	++	oui	oui	oui (teinte)	non**	non
	LASURE SANS ODEUR SATIN	- Ecolabel - NF EN927-6 - Machine à teinter	Aqueux	Satinée	+++	oui	oui	oui (teinte)	non**	non
OPAQUE	LASURE OPAQUE T7 SANS ODEUR	- Idéale en rénovation - Égaliseur de teinte - Machine à teinter	Aqueux	Satin-Mat	++++	oui	oui	oui	oui	oui

* pas d'exposition directe aux intempéries (sous-toits...) ** sauf après l'application de la SOUS-COUCHE BOIS TANNIQUES, EXOTIQUES SANS ODEUR MAULER

RÉNOVATION BARDAGES EN BOIS - BARDAGES PROTÉGÉS OU BRUTS VIEILLIS

> USURE LOCALISÉE, PAS DE SALISSURES, PAS DE GRISAILLEMENT, ANCIEN PRODUIT ADHÉRENT ET NON CRAQUELÉ

Egrener, dépeussier, remettre une couche du produit déjà présent sur le bois (suivre protocole produit).

> USURE IMPORTANTE ET SALISSURES OU MOUSSES, ANCIEN PRODUIT ADHÉRENT ET NON CRAQUELÉ

NETTOYANT PRÉPARATEUR DE SURFACE
puis selon l'usure, 1 à 2 couches du produit déjà présent sur le bois (suivre protocole produit).

> ANCIENNE FINITION CRAQUELÉE ET/OU NON ADHÉRENTE

OU **SUIVI DE >**

OU **SUIVI DE >**

→ SI NÉCESSAIRE
TRAITEMENT INSECTICIDE FONGICIDE SANS ODEUR(1)
puis rénovation avec un produit de finition.

> GRISAILLEMENT IMPORTANT (bois +/- brut)

DÉCAPANT À SEC LIQUIDE (ancien vernis) **OU** **DÉCAPANT EXTRA-FORT GEL (ancien vernis)** **OU** **NETTOYANT PRÉPARATEUR DE SURFACE (pour ancienne lasure ou ancien saturateur)**

SUIVI DE > **ÉCLAIRCISSEUR PUISSANT DÉGRISSEUR POUR BOIS**

→ SI NÉCESSAIRE
TRAITEMENT INSECTICIDE FONGICIDE SANS ODEUR(1)
puis rénovation avec un produit de finition.



PRÉPARATION DE SURFACE BOIS BRUTS ET NEUFS AVANT PROTECTION Cf. tableau page 5 pour connaître les particularités des bois

> BOIS GRAS

Poncer, dégraisser avec le **NETTOYANT PRÉPARATEUR DE SURFACE** et protéger dès que le bois est sec.

OU

Laisser le bois vieillir en extérieur non protégé 6 à 12 mois puis voir protocole « **Rénovation bois bruts vieillis** »

> BOIS RÉSINEUX

Poser l'**IMPRESSION BOIS NEUFS AUX HUILES ET RÉSINES NATURELLES** et laisser le bois vieillir en extérieur non protégé 3 à 6 mois (Douglas) ou 6 mois (Mélèze) puis voir protocole « **Rénovation bois bruts vieillis** ».

OU

Ôter les coulures de résines et ouvrir les pores avec le **DISSOLVER RÉSINES, GLACIS DU BOIS** et protéger dès que le bois est sec. N'empêche pas les remontées ultérieures des éventuelles poches de résines.

> BOIS HUMIDES (>18% humidité) BOIS AUTOCLAVÉS

Poser l'**IMPRESSION BOIS NEUFS AUX HUILES ET RÉSINES NATURELLES** et laisser le bois vieillir en extérieur non protégé 6 mois puis voir protocole « **Rénovation bois bruts vieillis** ».

> BOIS ANTIOXYDANTS ET TANNIQUES

SOUS-COUCHE BOIS TANNIQUES, EXOTIQUES SANS ODEUR puis finition adaptée.

> BOIS REMIS À BRUT POUR RÉNOVATION OU BOIS NEUFS NON PROTÉGÉS

TRAITEMENT INSECTICIDE FONGICIDE SANS ODEUR(1)

QUAND RÉNOVER ?

- Quand le bois devient plus clair, perd son réchauffage et devient terne, et surtout avant qu'il ne grisaille.
- Quand le bois perd sa protection hydrofuge
 - réaliser le test de la goutte d'eau : déposer quelques gouttes d'eau, idéalement teintées, sur le bois. Ces dernières ne doivent ni s'étaler ni pénétrer dans le bois.
- L'idéal est d'effectuer l'entretien / rénovations après les périodes humides.